

PROFIL DES PARTENAIRES DE L'UNIFEM

The CRADLE

Lorsque Brian Weke, Administrateur de programme au sein de The CRADLE – « le Berceau », en français, qui est la Fondation des enfants du Kenya – pénètre dans la salle aux murs dépouillés du lycée de filles de Ngara, dans le centre-ville de Nairobi, 60 paires d'yeux le suivent avec grande anticipation. Le club SCAR est sur le point de commencer une autre session. SCAR correspond à Students Campaign against Rape, et c'est l'un des dix clubs actuellement supervisés par The CRADLE actifs dans les écoles pour filles dans tout le pays, dans le cadre de son projet « Girls SHALL ». Chaque année, des milliers de filles kenyanes abandonnent l'école à cause de la pauvreté, d'un mariage précoce ou d'une grossesse. « Girls SHALL » offre des compétences au niveau du leadership, du mentorat et de la protection des étudiantes contre les abus, grâce à la discussion, à la formation et à la fourniture de services juridiques gratuits.

The CRADLE, partenaire de l'UNIFEM dans le cadre de son Programme sur l'égalité des sexes et la gouvernance, est une organisation de la société civile basée à Nairobi, travaillant à la protection et à la promotion des droits de l'enfant, notamment des filles, par le biais de la représentation dans les tribunaux, de la mobilisation et de la réforme législative. Lancée en 1998, l'organisation a été active pour ce qui est d'intégrer les droits des enfants dans les programmes gouvernementaux, et a été un acteur-clé pour ce qui est de rédiger l'Acte sur les enfants, adopté en 2001, ainsi que l'Acte sur les délits sexuels, adopté en 2006. Un projet de loi sur la prévention de la traite de personnes est actuellement en suspens au Parlement.

En coopération avec l'UNIFEM, et dans le cadre de son action de sensibilisation de la communauté, The CRADLE est en train de former dans tout le pays des professeurs et des chefs de communauté comme assistants juridiques. Dans le district de Suba, au sein de la province de Nyanza, où la pauvreté force de nombreuses jeunes filles à monnayer du sexe en échange de nourriture, les forces de police ont été formées pour traiter des cas de violences sexistes et d'abus sexuels.

The CRADLE gère la première Clinique d'assistance juridique de son type au Kenya, où une centaine d'avocats offrent chaque année leurs services à des centaines d'enfants sur une base pro bono. Un appui psychosocial est fourni aux enfants qui ont été traumatisés par des violences physiques ou sexuelles. Il gère également un programme spécial au Tribunal des enfants de Nairobi, où il fournit un avocat de permanence et a établi un service d'assistance pour enfants ainsi qu'une clinique pour les enfants en conflit avec la loi, les cas de protection des enfants et les questions de droit familial. Il a également pu créer « Children's Voices », une conférence annuelle pour les enfants victimes d'abus.

Selon son rapport de 2008, la Clinique d'assistance juridique a fourni son aide à un nombre total de 559 enfants et traité 232 nouveaux cas, dont 60 cas d'abus sexuels d'enfants. 41% des victimes d'abus sexuels d'enfants étaient des enfants âgés entre 1 et 9 ans, dont 39% de filles âgées entre 13 et 15 ans. 90% des auteurs d'abus sexuels étaient des hommes ; dans 3% des cas déclarés, l'identité de l'auteur de l'abus demeure inconnue. Selon The CRADLE,

le nombre d'abus sexuels d'enfants est en hausse, de plus en plus de cas étant déclarés et passant devant les tribunaux.

Au niveau international, The CRADLE a contribué à l'étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants et participé à une session extraordinaire des Nations Unies sur les enfants.

Pour toute interview et de plus amples informations, veuillez contacter Brian Weke sur brian@thecradle.or.ke ou au +254 (0)722 720937.